

PETITE CIGUË - *AETHUSA CYNAPIUM* L. subsp. *CYNAPIUM*

Il existe trois plantes en France appelées communément ciguës. La ciguë vireuse, *Cicuta virosa*, plante aquatique, récoltée par A. Huguenin dans le marais de Challes en 1819 et par F. Riguet en 1895 à Domessin, n'existe plus en Savoie en raison de la dégradation des zones humides de plaine. La grande ciguë, *Conium maculatum*, indiquée autrefois à Saint-Germain la Chambotte et en Tarentaise par les botanistes savoyards Joseph-Louis Bonjean au début du XIX^e siècle et Eugène Perrier de la Bâthie en 1917, semble avoir aussi disparu de notre département (Delahaye & Prunier, 2006). Il reste la petite ciguë dont nous allons parler ci-après. Ces trois espèces sont classées dans la famille des apiacées dans des genres botaniques très différents mais elles ont en commun une certaine toxicité voire une toxicité certaine...

NOMENCLATURE

Son nom latin a été attribué par Carl von Linné en 1753.

Synonymie : *Aethusa cynica* Dulac.

Noms vernaculaires : petite ciguë, ciguë des jardins...

Étymologie : le genre *Aethusa* vient du grec *aithô* enflammer, brûler en raison de la toxicité de la plante, pour d'autres l'origine du mot est due à la brillance des feuilles. Le qualificatif *cynapium* est une traduction de l'ancien nom commun grec : persil des chiens. Ciguë est issu de l'ancien français *ceüe* qui dérive du latin *Cicuta*.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Plante annuelle ou bisannuelle, de 10 à 80 cm, glabre et de morphologie très variable, de la famille des apiacées (ex ombellifères).

La tige creuse souvent striée de rouge porte des feuilles à pourtour triangulaire, luisantes dessous. Les fleurs blanches, en ombelles sont formées de rayons inégaux et apparaissent de juin à octobre. Il n'y a pas d'involucre par contre les involucelles, formées de 3-5 longues bractées, réfléchies vers le bas et déjetées en dehors permettent l'identification facile de l'espèce. Les fruits sont ovoïdes, longs de 2-4 mm, à côtes épaisses. Le froissement de la plante dégage une odeur légèrement désagréable.

C'est une plante assez fréquente de l'étage collinéen à montagnard, qui aime les lieux cultivés, les friches et que l'on peut trouver dans le cortège, *Euphorbia helioscopia*, *Fumaria officinalis*, *Lamium purpureum*, *Mercurialis annua*, *Sonchus oleraceus*...



"Flora Batava"-KOPS

Signalons qu'une autre sous espèce, *Aethusa cynapium* subsp. *elata*, très rare en Savoie serait à rechercher. Elle se différencie de la précédente par sa grande taille (supérieure à 80 cm) et son écologie forestière (aulnaie alluviale, chênaie à charmes), en milieu frais et mi-ombragé.

USAGE MEDICINAL – TOXICITE

La petite ciguë dont la toxicité est contestée reste une plante potentiellement dangereuse et en tous cas suspecte. Elle a été consommée, confondue avec du persil ou cerfeuil des jardins et a provoqué des intoxications caractérisées par des troubles gastro-intestinaux plus ou moins graves. Alfred Chabert, médecin botaniste chambérien, écrit en 1897 qu'il soupçonne certains vieillards devenus incapables de travailler, d'avoir été empoisonné par la petite ciguë... AETHUSA CYNAPIUM est un remède homéopathique des troubles digestifs de l'enfant et notamment de l'intolérance pour le lait.

Rappelons que l'intoxication par ingestion des racines de la ciguë aquatique (*Cicuta virosa*), par confusion avec une racine alimentaire, est souvent mortelle. CICUTA VIROSA est employé en homéopathie pour traiter les convulsions violentes et certains eczémas.

Quant à la grande ciguë (*Conium maculatum*), elle est célèbre pour avoir provoqué la mort de Socrate. Déterminée dans une pâture par André Songeon près d'une habitation à Montagnole (Chabert, 1897) elle avait fait succomber les vaches du propriétaire. Toute la plante contient des alcaloïdes très toxiques provoquant par ingestion un état léthargique et une paralysie musculaire induisant le décès lorsqu'elle atteint l'appareil cardio-respiratoire. Le fruit a pourtant été utilisé pendant des siècles comme antinévralgique. CONIUM MACULATUM est un remède indiqué dans le traitement homéopathique des vertiges, indurations des tissus, entre autres.

Etant donné que cette plante a été inventoriée dans tous les départements limitrophes à la Savoie, on peut préventivement, apprendre à la reconnaître. C'est une grande plante, 70 cm à 2 m, que vous pourrez trouver soit sur les berges des cours d'eau, soit sur les bords des routes et décombres eutrophes en plaine en compagnie des bardanes, oseille, épinard sauvage... La tige creuse, glabre, maculée de rouge est peu feuillée à la base au moment de la fructification, le feuillage froissé diffuse une odeur nitrée désagréable et les fruits présentent des côtes ondulées.

Pour en savoir plus :

REDURON J.-P., 2007 – Ombellifères de France, tome 1– *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, numéro spécial 26 - pp. 1-564.

REDURON J.-P., 2007 – Ombellifères de France, tome 2– *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, numéro spécial 27 - pp. 565-1142.

VANNIER L., POIRIER J., 1983 – Précis de matière médicale homéopathique, Doin éditeurs – 565 p.



Conium maculatum - "Flore de la France"-COSTE